



PETITE ENFANCE

LE CONTEXTE

La Communauté d'agglomération compte 21 629 enfants de moins de 6 ans.

Un nombre en baisse avec des évolutions variables selon les secteurs :

- Une baisse du nombre d'enfants particulièrement importante dans le Bruaysis et le secteur Flandres.
- A contrario, une hausse des effectifs dans le Noeuxois et l'Artois observée ces dernières années.

Une baisse des effectifs âgés de 0-2 ans qui devrait se poursuivre jusqu'en 2024 selon les projections démographiques (scénario central) et se stabiliser entre 2024 et 2029.

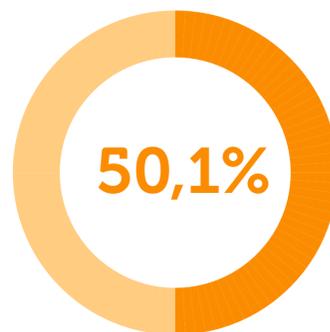
Une faible part de parents qui travaillent, supposant des besoins de garde potentiellement importants pour favoriser un retour à l'emploi et l'accès à la formation.

LES MOINS DE 6 ANS :

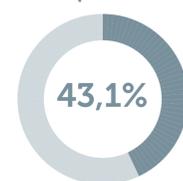


- 0,3%
par an
sur 5 ans

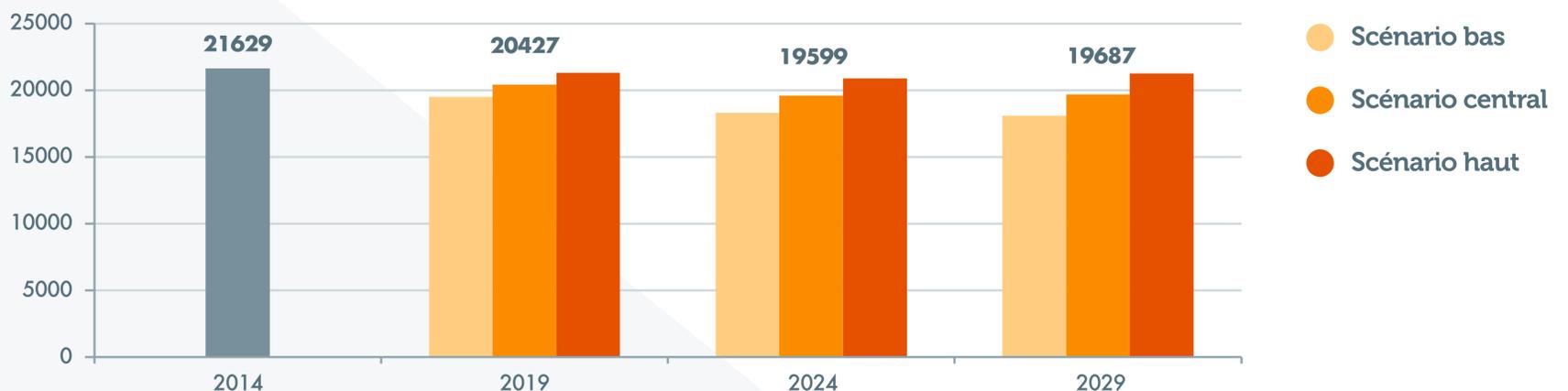
PART DES ENFANTS DONT AU MOINS UN PARENT NE TRAVAILLE PAS :



France
métropolitaine :



POPULATION ÂGÉE DE 0-5 ANS EN 2014 ET PROJECTION 2019, 2024 ET 2029 : selon 3 scénarii d'évolution pour la CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane



Source : RGP 2014, Groupe Eneis - projections démographiques locales



PETITE ENFANCE

BESOINS ET ENJEUX



COUVERTURE TERRITORIALE ET ADÉQUATION AUX BESOINS

- Un besoin de rééquilibrage de l'offre sur les territoires : des territoires ruraux insuffisamment couverts en accueil collectif et un frein financier au recours à l'accueil individuel pour les familles du territoire ayant de bas niveaux de revenus.
- Une couverture territoriale des RAM encore incomplète (85 communes sur 100).
- Des freins à la mobilité importants.
- Une diversification dans les horaires et fonctionnements des structures pour répondre aux besoins atypiques.
- Un renforcement de l'offre en matière de :
 - loisirs pour la petite enfance,
 - « passerelles » (entre crèche et école maternelle ; entre crèche et accueil de loisirs ...)



INFORMATION

Des solutions en matière de petite enfance insuffisamment connues par les parents (modes d'accueil, aides financières, lieux ressources, ...)

RÉPARTITION DE L'OFFRE EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE :

Une offre en accueil collectif concentrée autour de la partie centrale et l'est du territoire.



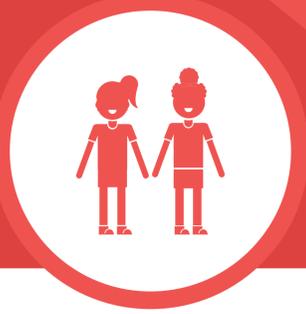
Source : CABBLR



PISTES DE TRAVAIL IMAGINÉES LORS DES ATELIERS DE CO-CRÉATION



- Impulser un **développement et une diversification de l'offre d'accueil du jeune enfant** pour mieux répondre aux besoins du territoire en milieu rural (halte-garderie ambulante ; Maison d'Assistant Maternel (MAM) ; crèches parentales ; ...).
- Permettre aux **Relais d'assistants maternels (RAM)** de se déployer sur l'ensemble des 100 communes de l'agglomération.
- Réfléchir à des **modalités d'évolution de l'offre pour répondre aux besoins atypiques ou courts des familles** ; et notamment pour les parents en insertion :
 - crèche « VIP » à vocation insertion professionnelle,
 - dispositif MaCigogne,
 - modes d'accueil courts / flexibles.
- Favoriser le développement de **l'accueil collectif de loisirs** pour les moins de 6 ans.
- Poursuivre le développement des **actions culturelles** (spectacles itinérants ; festivals petite enfance ; ...).
- Diffuser davantage **l'information** sur les structures existantes



ENFANCE, JEUNESSE

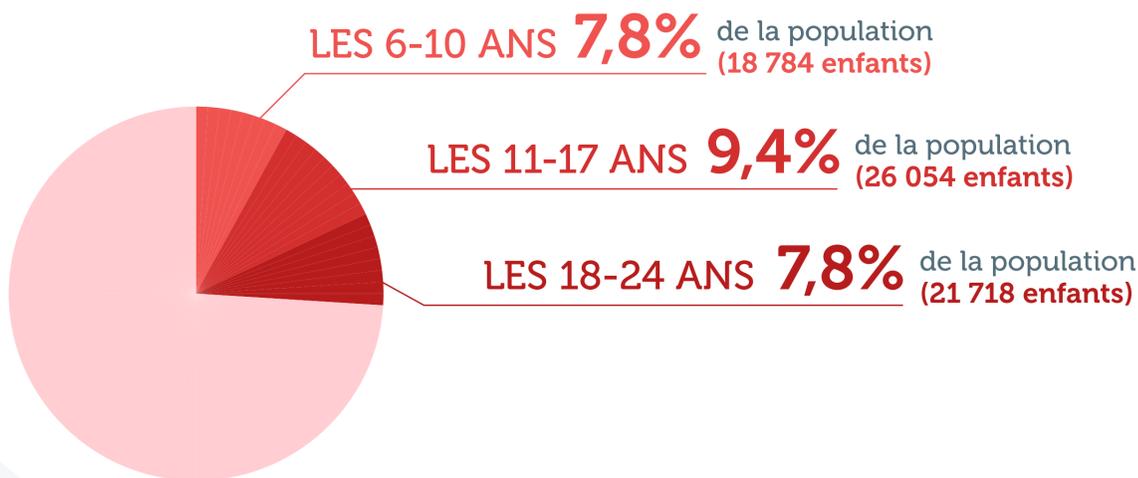
LE CONTEXTE

Des effectifs de 11-17 ans en hausse ces dernières années.
(+1,1% par an en moyenne)

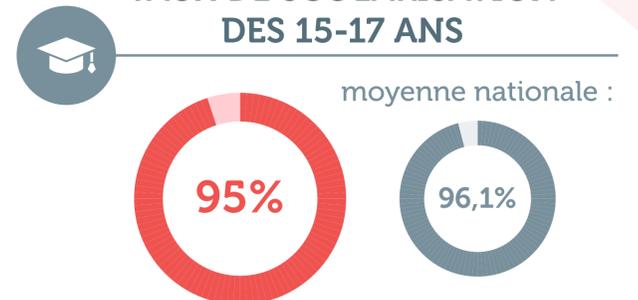
Une baisse importante des effectifs de 6-10 ans à anticiper dans les prochaines années en lien avec la baisse des naissances et la faible part des enfants de moins de 5 ans sur le territoire.

Un taux de scolarisation des 15-17 ans bas indiquant une part potentiellement importante de jeunes qui quittent le système scolaire à 16 ans.

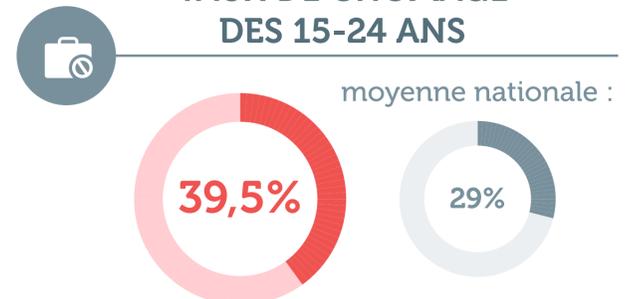
Un taux de chômage des jeunes important.



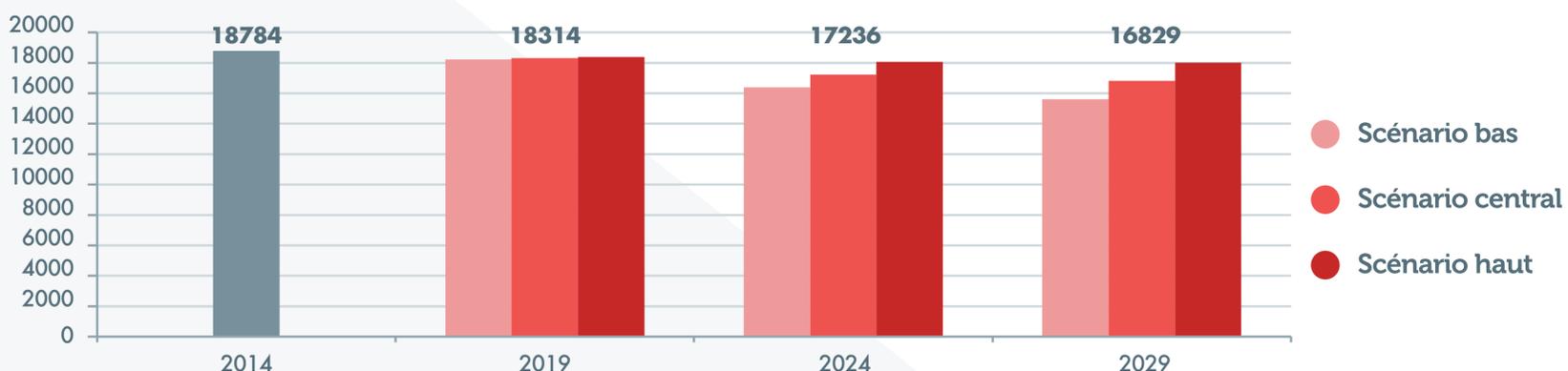
TAUX DE SCOLARISATION DES 15-17 ANS



TAUX DE CHÔMAGE DES 15-24 ANS



Population âgée de 6-10 ans en 2014 et projection 2019, 2024 et 2029 : selon 3 scénarii d'évolution pour la CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane



Source : RGP 2014, Groupe Eneis - projections démographiques locales



BESOINS ET ENJEUX



RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE LOISIRS

- Une offre de loisirs et d'animation (centre animation jeunesse ; centre social ; ...) inégalement répartie sur le territoire et concentrée dans les pôles urbains et leurs alentours.
- Un manque de structures spécifiques pour les jeunes et adolescents (clubs ados ; espaces jeunes ; centres sociaux ou espaces de vie sociale avec activités pour les jeunes ; ...)
- Des freins complémentaires à l'accès aux loisirs (coût, mobilité, connaissance, ...)



SCOLARITÉ ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- Un chantier de prévention du décrochage scolaire à approfondir :
 - Des dispositifs d'accompagnement scolaire existants (contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ; Programmes de Réussite Educative ; actions proposées par les centres sociaux ; etc.),
 - Un phénomène de déscolarisation de plus en plus précoce constaté par les acteurs du territoire.
- Un travail d'accompagnement des jeunes dans leur orientation scolaire et professionnelle (construction de projet ; découverte du monde professionnel ; CV ; lettres de motivation ; ...) et un travail à envisager avec les parents pour renforcer leur rôle de soutien.



SANTÉ ET PRÉVENTION

Des problèmes de santé et de conduites à risque de plus en plus nombreux chez les jeunes et sur des enfants de plus en plus jeunes repérés par les acteurs locaux (addiction aux écrans ; drogues ; grossesses précoces ; ...) : des besoins qui justifient la mise en place d'une véritable politique de prévention et le renforcement du suivi santé des jeunes.



PISTES DE TRAVAIL IMAGINÉES LORS DES ATELIERS DE CO-CRÉATION



LOISIRS

- Impulser un travail en faveur du **développement de l'offre** sur le territoire (loisirs, maisons de services, ...)
- Améliorer **l'accessibilité des jeunes à l'offre dans les zones rurales**
- **Uniformiser les tarifs** au niveau de l'intercommunalité et prévoir, le cas échéant, des réductions de tarifs pour faciliter l'accès aux loisirs de certains publics vulnérables.
- **Renforcer l'information** des enfants et des familles sur les loisirs existants.



AUTONOMIE

- Valoriser **l'engagement associatif** des jeunes
- Encourager la **création de Points Information Jeunesse (PIJ)**
- Travailler autour des **modalités visant à favoriser l'autonomie** des jeunes (accès au logement ; information sur les démarches et les dispositifs ; présentation du droit commun ; ...)
- **Mobiliser les dispositifs adaptés** dans ce cadre (garantie jeunes ; aides au permis ; « un emploi, un toit » ...)



SCOLARITÉ, ORIENTATION ET INSERTION

- Renforcer le **travail partenarial en faveur du repérage du décrochage scolaire** et de l'accompagnement des décrocheurs.
- Renforcer les actions de **repérage et de lutte contre l'illettrisme** auprès des jeunes.
- Améliorer la **préparation de l'orientation scolaire et professionnelle**.



PRÉVENTION

- Poursuivre la mise en œuvre et le développement d'**actions de prévention** notamment en matière d'addictions, conduites à risques.
- Proposer des **lieux de rencontres**.